

FLASH IN FO – IMPÔTS SUR LE REVENU 2021

Suite au communiqué FO du 08/04/2022 sur les Déclarations Sociales Nominatives et au numéro FO « Spécial Impôts 2022 », voici quelques compléments d'informations.

En raison d'une mauvaise remontée des éléments provenant du logiciel de paye, les éléments figurant sur votre déclaration fiscale préremplie doivent faire l'objet d'une particulière attention cette année.



Comme le revenu imposable n'est pas renseigné, il vous revient d'indiquer votre revenu imposable annuel dans la case **1AJ/1BJ**. Il faut également faire attention à la **cellule 8HV** dont le montant du PAS** (Prélèvement A la Source) ne remonte également pas.

Les heures supplémentaires ne sont pas non plus renseignées dans la déclaration en ligne, il est donc important que les agents concernés soient vigilants **Lignes 1GH à 1JH**.


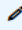
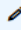

Votre déclaration

Les montants préremplis peuvent être modifiés (sauf *)

Contribution à l'audiovisuel public

Si aucune de vos résidences (principale ou secondaire) n'est équipée d'un téléviseur, cochez la case. 0RA

Traitements, salaires

Traitements et salaires connus -	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1AJ		
Traitements et salaires connus -	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1BJ		
Revenus des salariés des particuliers employeurs -	<input type="text"/>	<input type="text"/>	1BA		

Prélèvement à la source

Prélèvement à la source déjà payé - Retenue à la source sur salaires et pensions -	<input type="text"/>	<input type="text"/>	8HV
Prélèvement à la source déjà payé - Retenue à la source sur salaires et pensions -	<input type="text"/>	<input type="text"/>	9IV

** Taux par défaut applicables en métropole en 2022

Salaire net imposable	Taux
Jusqu'à 1 439 euros	0 %
De 1 440 à 1 495 euros	0,5 %
De 1 496 à 1 591 euros	1,3 %
De 1 592 à 1 698 euros	2,1 %
De 1 699 à 1 815 euros	2,9 %
De 1 816 à 1 912 euros	3,5 %
De 1 913 à 2 039 euros	4,1 %
De 2 040 à 2 413 euros	5,3 %
De 2 414 à 2 762 euros	7,5 %
De 2 763 à 3 146 euros	9,9 %
De 3 147 à 3 542 euros	11,9 %
De 3 543 à 4 133 euros	13,8 %
De 4 134 à 4 955 euros	15,8 %
De 4 956 à 6 201 euros	17,9 %
De 6 202 à 7 746 euros	20 %

